



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

L'Association Nationale des Elus de la Montagne dont le siège est situé 7 rue de Bourgogne, 75007 Paris, représentée par **Henri NAYROU**, son président,

Ci-après dénommée l'ANEM, d'une part

Et

TDF, dont le siège est situé 106 avenue Marx Dormoy, 92541 Montrouge cedex, représentée par **Patrick BABIN**, Administrateur Directeur Général

Ci-après dénommée TDF d'autre part,

Il est préalablement exposé ce qui suit :

L'Association Nationale des Elus de la Montagne, regroupement de collectivités et de parlementaires, a été constituée pour représenter et défendre la spécificité de la montagne au niveau national. Pour cela, elle s'efforce de renforcer les solidarités locales et d'accroître la capacité d'action des collectivités.

L'Association Nationale des Elus de la Montagne et **TDF** ont décidé de conduire des actions communes, conformément aux dispositions de la présente convention de partenariat.

ARTICLE 1 – OBJET :

Une collaboration entre les collectivités de montagne, adhérentes à l'**ANEM** et **TDF** sera développée, notamment dans le domaine de l'Aménagement numérique hertzien du territoire.



ARTICLE 2 – Durée de la convention et déclinaison annuelle :

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans (2009-2012) sauf dénonciation par l'un ou l'autre des signataires un mois avant son échéance annuelle (date anniversaire de sa signature). Sa déclinaison annuelle est prévue dans l'annexe à cette convention qui sera renouvelée en 2010 et 2011. Les déclinaisons annuelles feront l'objet d'un accord signé entre les parties.

ARTICLE 3 – Retour d'information :

Chaque année, un retour d'information réciproque sera réalisé (liste des opérations, actions de communication, etc...) pour dresser le bilan et les perspectives de ce partenariat et le faire évoluer, si nécessaire.

ARTICLE 4 – Différends :

Les différends qui pourraient résulter de la mise en œuvre de la présente convention seront réglés par voie d'arbitrage amiable.

Fait en deux exemplaires originaux, à Paris, le 9 avril 2009

Pour TDF,

Patrick BABIN
Administrateur Directeur Général

Pour l'ANEM

Henri MAYROU
Président